

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 11 octobre 2019**

Objet : Précision de la délibération n°624 du 29 juin 2018 relative au lancement d'un marché d'études et de travaux pour le raccordement en fibre optique de sites prioritaires

L'an deux mille dix-neuf, le onze octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux octobre 2019, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents : 37 (dont 14 procurations) -131 voix

Votants : 37 Pour soit 131 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Héléne ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Héléne FAIVRE – procuration donnée à Mr JM Bost - 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean BARIAUD – suppléant de Mr Y. Le Gouffe – 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mme H. Rome – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – procuration donnée à S. Vallée - 2 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Alain FAUCHER – procuration donnée à Mme G. Barat – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mr V. Turpinat – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – procuration donnée à Mr C. Hanus – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Laurent GUINARD - 1 voix
Mr Christian HANUS – 2 voix
Mme Geneviève BARAT – suppléante de Mr M. Hazouard - 15 voix
Mr Vincent JALBY – procuration donnée à Mme M. Guillou - 2 voix
Mr Francis LATRONCHE – suppléant de Mr P. Vergnolle – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – procuration donnée à Mr Y. Raymondaut - 6 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – procuration donnée à JJ. Caffy - 1 voix
Mr Christophe PATIER – procuration donnée à Mr JL Michel - 15 voix
Mr Christian PRADAYROL - procuration donnée à Mr JP. Bernardie – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – procuration donnée Mr P. Désarménien – 6 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – procuration donnée à Mr P. Duroux – 1 voix
Thierry TROLONG – procuration donnée à JC. Trunde – 1 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – suppléant de Mr S. Gaudy – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT - 1 voix – 6^{ème} VP
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président de la CC Briance Combade
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Président de la CC de Noblat
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne Mr
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Alain LAGARDE – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix
Mr Didier MARCELLAUD – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant) – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Président Tulle Agglo
Président CC Pays Lubersac Pampadour
Président Agglo Grand Guéret
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Creuse Grand Sud
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature

Le 29 juin 2018, par délibération n°624 du 29 juin 2018, le comité syndical votait le lancement d'un marché d'études et de travaux pour le raccordement en fibre optique de sites prioritaires, dans le cadre d'une procédure formalisée et d'un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum.

L'objet de ce marché demande à être précisé. Outre le raccordement en fibre optique de zones d'activité, entreprises, sites publics, il convient d'y ajouter :

- les effacements et dévoiement de réseaux
- les extensions de réseaux FttH

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **de préciser l'objet du marché tel que défini ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à lancer la consultation pour ce marché d'études et de travaux selon les précisions apportées**
- **d'autoriser le Président à notifier, engager, exécuter et régler ce marché de travaux ainsi qu'à signer tout document se rapportant à ce marché**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE
le 24/10/2019
Application agréée E-legalite.com

N°716-2